

. NEWSLETTER : BILAN 2023 DE L'AMLPL

Ne pas hésiter à consulter notre glossaire : <https://alerte-medecins-pesticides.fr/non-classe/glossaire/>

1-Comité d'orientation et de suivi (COS) du plan ECOPHYTO II plus. (au Ministère de l'Agriculture le 11/07/2023)

Comité de suivi- ECOPHYTO du 11/07/2023 . Paris ministère de l'agriculture
Résultats2023 (campagne d'achats pesticides selon la banque de ventes BNVD 2022):
Quantité de substances actives stable (QSA) à 43000 tonnes de substances actives. Nombre de doses unité (NODU) en hectares épanchés à doses complètes + 3,5% passant de 86,5 à 89,84 millions d'hectares . L'Indice de fréquence des traitements n'est pas communiqué
Annonces : passage au plan ECOPHYTO 2030 confié au cabinet du premier ministre, publication des résultats de GEOCAP agri fin 2023, généralisation du dispositif PHYTOSIGNAL/Riverains à toute la France, lancement en 2024 de PHYTOSOL une cartographie par l'INRAE de la contamination des terres agricoles aux pesticides
Intervention de l'AMLPL qui demande: la publication des quantités de co-formulants épanchés par an en plus de la QSA et leur liste, la création du tableau de maladies professionnelles respiratoires des pesticides dont BPCO , I RC et asthme, rendre systématique par voie législative la déclaration des maladies professionnelles dont celles des pesticides, création d'un registre général des cancers couvrant TOUT le territoire national, généralisation du dispositif Phytosignal .

JF Deleume

2-Rencontre AMLPL et DGS (Direction Générale de la Santé au Ministère)

Suite à la rencontre d'une petite délégation de l'AMLPL avec la DGS le 14/10/2022, nous devons encore avancer sur des sujets abordés ce jour-là :

1.**Visibilité des maladies professionnelles** : impliquer les médecins conseils pour que les personnes qui ont une déclaration d'ALD compatible avec une MP se voient avertir, ainsi que leur médecin traitant, de la possibilité de faire une demande de MP (si concernés par les expositions).

2.**Geocap Agri** : un signal d'alerte supplémentaire qui impose des mesures de réduction des expositions :

- amener le ministère de la santé à agir dans le débat sur les « décrets de protection des personnes » (distances de sécurité suffisantes pour les CMR2)

- instaurer une zone tampon de 250 mètres exempte de pesticides de synthèses autour des écoles

- créer un Registre national des cancers de l'adulte

3.**Action sur les AMM** : la France doit rendre publics ses votes en Scopaff pour mettre en lumière les carences d'évaluation des PE et le scandale des extensions administratives d'autorisation

4 Nous avons également abordé

- le problème des résidus de pesticides dans les eaux de consommation humaine, en particulier concernant les métabolites de Métolachlore

- une question de santé publique : l'accès à une alimentation issue de l'agriculture

biologique pour tous, en particulier l'application de la loi Egalim selon laquelle les cantines devraient proposer 20% d'alimentation bio. **Rémy Mazurier Laurène Millet Malingrey**

3-Fonds de dotation pour la recherche sur les cancers professionnels

L'AMLP participe actuellement au projet de création d'un fonds de dotation pour la recherche sur les cancers professionnels dénommé « Agir Contre les Cancers du Travail (ACCT) », impulsé par la sociologue **Annie Thebaud-Mony**, **directrice de recherche honoraire Inserm**

L'objectif est de briser l'invisibilité des cancers professionnels par le soutien aux équipes de recherche scientifique produisant des connaissances pour l'action en prévention et réparation. L'AMLP se mobilisera notamment sur les cancers provoqués par la fabrication ou l'emploi des pesticides. Jean François Deleume s'est proposé pour participer à un premier échange en visio conférence. **M Rodriguez**

4-Formation étudiant

Nous avons encadré une étudiante en médecine à Caen (dans le but de faire parallèlement à ces études de médecine un master en recherche) sur un mémoire de recherche sur le lien entre l'exposition aux pyrethrinoides et les troubles dits du neurodéveloppement. Ce mémoire qui a pour objectif de construire un projet de recherche, s'appuie sur une revue de la bibliographie, en justifie l'intérêt et en précise les modalités de façon concrète ; il est accessible à la lecture sur le site de l'AMLP

<https://alerte-medecins-pesticides.fr/wp-content/uploads/2023/03/exposition-aux-pyrethrinoides- durant-la-grossesse.pdf>

<https://alerte-medecins-pesticides.fr/ressources/produits-domestiques-danger>

Michel Nicolle

5-Re-homologation de la cyperméthrine

La CE vient de renouveler l'autorisation de la Cyperméthrine (CYP) tout en précisant

«En ce qui concerne... une évaluation actualisée des informations déjà soumises et, le cas échéant, des informations supplémentaires permettant de confirmer l'absence d'activité de la substance en tant que perturbateur endocrinien sont soumises au plus tard le 15 décembre 2023 »

Nous avons réalisé un examen des données de la littérature internationale afin d'évaluer le caractère perturbateur endocrinien de la Cyperméthrine. En adoptant le plan réglementaire : mise en évidence d'un effet adverse sur un organisme ou sa descendance, d'un effet endocrinien, d'un lien plausible entre l'activité endocrinienne et l'effet adverse (définissant les PE certains et présumés).

Les données de la littérature permettent d'affirmer que la CYP est un PE impactant deux axes : l'axe thyroïdien et l'axe hypothalamo-pituitaire-gonadique.

- Dans ces deux cas des effets cliniques sont documentés
- des modes d'action endocriniens sont établis ,

- la plausibilité biologique du lien entre ces modes d'action endocriniens et les effets observés est forte en raison, dans l'un et l'autre cas, de la mise en évidence de mécanismes moléculaires initiateurs (MIE) ou d'évènements clés (KE) reconnus par le monde scientifique et les experts de l'OCDE.

Il est donc parfaitement incompréhensible que la question du caractère PE de la CYP ait été traitée comme une question annexe.

Michel Nicolle

6-Exposition aux pesticides de synthèse et risque de leucémie aiguë lymphoblastique

L'étude Géocap-agri de l'Inserm a été publiée dans la revue *Environmental Health Perspectives*. Elle montre «une association entre le risque de développer une leucémie de type « lymphoblastique » et l'étendue de la surface couverte par les vignes, dans un périmètre de 1000 mètres autour de l'adresse des enfants.

La mise en évidence de l'augmentation d'un risque faible – et heureusement le risque de leucémie de l'enfant est du seul point de vue statistique, un risque faible – est difficile en santé environnementale. L'existence d'un registre national des cancers de l'enfant y a grandement contribué.

Notre association avait en 2016 contesté les conclusions de l'Institut de veille sanitaire (intégrée maintenant à Santé Publique France) qui avait enquêté sur un excès de cas de cancers de l'enfant mis en évidence dans l'école de Preignac, dans le Bordelais. L'agence avait reconnu un excès de cas, mais décidé d'une simple surveillance. Nous avons au contraire argumenté scientifiquement de la nécessité d'une étude à l'échelle de l'ensemble des régions viticoles françaises, s'appuyant sur le registre national des cancers de l'enfant. Et à l'époque SPF et l'Inserm avaient pris en considération nos arguments, ce dont nous nous félicitons d'autant que la suite nous a donné raison

Ces données scientifiques ne justifient-elles pas que des mesures de réduction des expositions des enfants soient prises ? A commencer par l'éloignement – de l'ordre de 200 mètres - des cultures de vignes, traitées aux pesticides de synthèse, des écoles.

Michel Nicolle

7-Indemnisation d'une victime de l'exposition aux pesticides par le FIVP

Il y a trois ans des médecins de l'AMLP avaient apporté des arguments scientifiques permettant d'établir un lien entre l'exposition prénatale – certes importante- à la 8ème semaine de grossesse et l'apparition d'une atrésie de l'œsophage. Si déjà la concomitance chronologique de la date de l'exposition avec celle de l'embryogenèse (durant laquelle se forment l'œsophage et la trachée) pouvait déjà en soi constituer un indice plus qu'inquiétant sur la responsabilité de la substance, un argumentaire précisant le rôle de l'acide rétinoïque, de la protéine hedgehog et du gène *sox2* ne faisait que donner encore plus de poids à ce qui s'apparente à un lien de causalité

Sans connaître les raisons scientifiques qui ont justifié cette reconnaissance de victime, puisque l'avis précise seulement « que les conditions d'attribution sont réunies », nous avons tout lieu de penser que notre argumentaire, le seul transmis à l'époque, a pu constituer un élément de poids important

Parallèlement à cette indemnisation prévue par la Loi, une action judiciaire est toujours en cours.

Michel Nicolle

Une fiche d'information synthétique sur ce fonds d'indemnisation, sera adressée à l'attention des médecins des:

- centres de chirurgie infantile (hypospadias, fentes labio palatines)
- centres d'onco-pédiatrie (Leucémies et tumeurs cérébrales)
- centres de référence des troubles des apprentissages (hyperactivité, troubles apprentissages) -centres de référence autisme

consulter la page du site <https://alerte-medecins-pesticides.fr/ressources/mp/>

Rémy Mazurier

8-Actions en justice

L'AMLP a été citée à témoigner à propos de semences VRTH, au procès de Rodez en juin 2023. 28 faucheurs volontaires ont été poursuivis pour la dégradation de sac de semences VRTH. Ces semences sont tolérantes à l'imazamox, un herbicide reprotoxique qui peut de ce fait être utilisé en post levée. Tout le schéma cultural pose problème, impliquant de nombreuses substances CMR ou PE et une augmentation de leur usage en fréquence et quantité du fait de cette culture VRTH.

Les VRTH ont été reconnus comme relevant de la législation sur les OGM par le Conseil d'État en février 2020. Une décision que le ministère de l'Agriculture a constamment refusé d'appliquer. Après jugement de la Cour de justice de l'Union européenne en février 2023, le Conseil d'État doit à nouveau se prononcer prochainement sur les modalités d'application de cette réglementation.

Au cours de cette audience a été reconnu le principe des « *comparants volontaires* ». Ainsi, vingt-huit autres Faucheurs volontaires présents à l'action en 2021 ont demandé à être, eux aussi, jugés afin d'insister sur le caractère collectif de leur lutte. Surprise : cela a été accepté, y compris par le procureur. Une victoire politique qui a permis de faire du procès un lieu de débat et de témoignage. Malgré tout, les Faucheurs ont été condamnés à des amendes pour dégradation.

Un autre procès à propos des VRTH avec participation de L'AMLP pour témoigner des effets sanitaires des substances employées est prévu à Carcassonne le 8 novembre. Ces témoignages sont portés par le **Dr Stratonovitch**.

9-Eau et pesticides

L'AMLP a participé le 30 septembre 2023 à Toulouse à la journée de l'association Eau Secours 31, sur le thème de la qualité de l'eau. Une présentation a été réalisée à propos de la contamination des eaux en pesticides, et des effets sanitaires des pesticides, y compris en deçà des normes sanitaires...

Cécile Stratonovitch

en Normandie une action est menée avec le soutien de l'AMLP pour le remplacement de l'usine de traitement de l'eau d'un captage en eaux superficielles contaminé régulièrement par les métabolites du metolachlore, de façon ponctuelle par le metazachlore et le glyphosate, ainsi que pour des mesures de prévention à l'adresse des agriculteurs mais les

relations avec la chambre d'agriculture demeurent tendues. L'AML va participer à un comité préfectoral de suivi des métabolites des pesticides dans l'eau distribuée au regard de leur qualité actuelle ainsi qu'au regard des expertises actuelles et à venir.

Michel Nicolle

Un colloque sur pesticides et eau est prévu à l'initiative de l'AML à saint Junien (87) en Novembre 2023

10-Secrets toxiques

L'AML a rejoint, fin 2022, la coalition SECRETS TOXIQUES initiée par Campagne Glyphosate France, GENERATIONS FUTURES, NATURE et PROGRES, et qui compte aujourd'hui plus de 80 associations. La coalition a mis en évidence le fait que la réglementation européenne sur les AMM pesticides n'est pas respectée. En particulier la toxicité chronique en formulation complète avec tous les co-formulants n'est pas renseignée. La coalition s'appuie sur 175 députés européens et sur un recours au Conseil d'Etat de 28 députés français pour faire respecter le règlement « pesticides » européen par l'EFSA en Europe et par l'ANSES en France. Une campagne nationale française « SECRETS TOXIQUES » est en cours avec colloques et ciné-débats auxquels contribuent des membres de l'AML et durera jusqu'en juin 2024.

Jean François Deleume

11-HAS et chlordéconémie

L'AML va participer au groupe de travail pour la rédaction de "Recommandations pour la Pratique Clinique" de la HAS concernant le dosage de chlordéconémie. Pour mémoire, la chlordécone a été utilisée pendant de nombreuses années dans les bananeraies des Antilles. Aujourd'hui les sols sont toujours contaminés et la population est exposée à la chlordécone, reconnue cancérigène (cancer de la prostate : maladie professionnelle 61 pour le régime agricole) et perturbateur endocrinien. Plusieurs membres représenteront l'AML au groupe de travail et au groupe de relecture. En amont, l'AML travaille en concertation avec des associations environnementales des Antilles, en particulier l'AMSES.

Laurène Millet-Malingrey
